VOL. 4 No 10 — VENDREDI, 29 JANVIER 1886 — 5 Cts Le No

LE COURRIER DE L'OUEST.

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES D'ONTARIO ET DE L'OUEST.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT : UN AN $1.50. Payable d'avance. 75 Cent par Année

Pour discontinuer il faut prévenir par écrit un mois d'avance et payer tous les arrérages, sinon le journal continuera à être envoyé. La résidence privée de M. A. Bodard est 56 Avenue Dougal.

A. BODARD, Rédacteur
13, AVENUE OUELLETTE.
Windsor - - - Ont

Fais ce que dois, advienne que pourra.

DETROIT : Pour abonnements reçus, annonces, etc. S'adresser à
M. J. A. BÉNARD, ... 167, WOODWARD AVENUE

ANNONCES :
Par ligne, 1ère insertion 10 cents. Insertion suivante, la ligne 5 cts.
A l'année, par pouce.......... $5.00
Au mois, ... 1.00
Avis de décès, naissances, mariages......................... 50 cents.

SONNET

Pareil au moribond se tordant sur [sa couche
A qui l'âpre douleur arrache des [sanglots,
Le fleuve, un soir là, dans son orgueil farouche,
Voulait franchir le cercle où Dieu [relient ses flots.
La lune à l'horizon jetait un regard [louche
Sur cette immense amas de tombes [et d'îlots,
Et le goéland des mers que l'ob. [ne effarouche,
Fendait l'espace avec des bruits de [la valeur,

***

Au matin le géant murmurait, sur [la grève,
L'harmonieux concert de ses chants [toujours beaux,
L'abîme n'avait plus l'aspect des [noirs tombeaux.

***

Ainsi le cœur brisé bien souvent [se soulève,
Le cœur a ses sanglots, cris de rébellion,
Puis le calme revient terrasser ce [lion.

CHS. A. GAUVREAU

Rat Portage, Janv., 1886.

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

La lettre de l'évêque de Nîmes, Mgr de Nîmes, en répondant à M. Goblet, pour se plaindre de la façon cavalière avec laquelle, sans les entendre et sur des racontars de village, on a supprimé les traitements de ses prêtres s'ils ne sont pas changés en 8 jours annonce un mémoire.

M. Goblet a loué à la tribune certains évêques venus au ministère s'expliquer. Mgr Besson lui répond qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Paris.—Il termine ainsi :

Quand un pays a été, non troublé, mais seulement ému par trois élections successives, le moyen d'y calmer les émotions n'est pas de frapper des hommes inoffensifs et de les choisir dans le clergé. La victoire commande partout la modération, mais dans le Gard, la politique l'impose ; et l'évêque de Nîmes en vous priant de renoncer à des représailles électorales aussi dangereuses qu'elles sont injustes, ne fait que remplir, en qualité de gardien de la paix public, le devoir patriotique et religieux auquel il demeurera fidèle jusqu'à la mort.

UNE BRUTE

On a décidément raison de dire que le brutal qui maltraite une bête est aussi dangereux pour ses semblables que pour les animaux. Voici un bandit parisien qui en fournit la preuve.

Une nuit d'été, vers trois heures du matin, trois ouvriers maçons qui avaient célébré joyeusement la fête professionnel du drapeau planté sur la maison construite, passaient, complètement ivres, dans une rue de Paris.

Vernhes, l'un d'eux, une sorte de brute et, de plus, un habitué de Nîmes, aperçut un chat sous un réverbère ; il saisit la pauvre bête par la queue, la fit tournoyer en l'air et lui écrasa la tête sur le pavé.

Aux cris lamentables que poussait le malheureux animal, plusieurs personnes sortirent d'une maison voisine ; et, en tête, une demoiselle Caster, propriétaire du chat. Tournant sa fureur contre cette femme, Vernhes ouvrit un long couteau et le lui plongea dans le bas-ventre ; puis, d'un second coup, il lui traverse la main droite. La fille Caster tombe baignée dans son sang. Une autre voisine, la fille Leloup accourut pour la relever. Mais aussitôt Vernhes se précipita comme un forcené sur la nouvelle venue et la poignarda d'un coup en plein cœur. La fille Leloup tomba morte.

Un sieur Lachean, qui arrivait au secours des deux femmes, essaye de maîtriser l'assassin, mais Vernhes le menaça de son arme en proférant de telles menaces que Lachean s'enfuit épouvanté. Le gredin se mit à sa poursuite, le rejoignit et le frappa d'un coup de couteau dans le dos. L'arme pénétra de six centimètres. C'est alors seulement qu'on put se rendre maître du bandit.

La fille Leloup est morte, comme je l'ai dit plus haut. Lachean est guéri, mais l'état de la fille Caster est toujours grave.

Traduit hier devant la cour d'assises Vernhes a été défendu par son avocat de telle sorte que le jury lui a donné les circonstances atténuantes et que la cour ne lui a infligé que cinq ans de réclusion.

Voilà de l'indulgence bien mal placée.

ECONOMIE DOMESTIQUE

BROSSAGE DES HABITS

Rien n'use plus les habits que de les nettoyer à la brosse ou au petit balai.

Prenez plutôt une éponge bien lavée, dont vous faites sortir l'eau en la pressant à plusieurs reprises dans une serviette, et si vous la passez sur vos habits dans le sens des poils l'éponge enlève complètement la poussière du drap du velours, de la soie et du chapeau. Le peu d'humidité qu'elle conserve dissout les taches de la nature délébile, telles que la boue, la salive, le sucre, les confitures et beaucoup d'autres substances [illegible] que la brosse ne peut enlever sans arracher le poil et [illegible] grasse à la petite tache maigre.

LE RHUME

Pour les météréologistes, l'hiver commence en décembre. Mais il est des saisons anormales qui échappent à toute classification, et lorsque dans le courant de novembre, le thermomètre descend à plusieurs degrés au-dessous de zéro, on ne doit pas consulter le calendrier, il faut reconnaître que l'hiver a commencé. On doit donc régler le régime d'après l'époque et les rigueurs de la saison. Cette recommandation s'applique surtout au rhume qui commence à régner partout en ce moment.

Au milieu de la santé la plus parfaite, à la suite de l'impression du froid, surtout le corps étant en sueur, de l'action du froid humide sur la tête et sur les pieds, du passage du chaud au froid, de la suppression trop prompte des vêtements d'hiver, un individu est pris d'éternuments, ou d'oubliée d'une légère irritation dans le larynx ou la trachée, ou simplement à la muqueuse des bronches ; bientôt cette irritation provoque la toux qui, à son tour, augmente l'irritation locale ; le malade éprouve une oppression légère, un sentiment de constriction dans la poitrine et une légère difficulté de la respiration. On dit que cet individu est enrhumé.

A cette époque, la toux est encore sèche et le malade fait des efforts pour détacher le corps étranger qui lui paraît fixé dans les bronches, mais sans résultat. Après douze ou vingt-quatre heures, la toux détermine l'excrétion d'une petite quantité de sérosité légèrement salée. Enfin, au bout de vingt quatre ou trente-six heures, la toux devient plus facile, moins irrésistible, le déchirement que le malade éprouvait dans les bronches cesse peu à peu. Pendant ce temps-là les autres fonctions de l'économie ne sont nullement troublées, le malade conserve son appétit et ses habitudes, il n'a aucun symptôme de fièvre.

Voilà, je crois, le tableau fidèle de ce qu'on appelle en ce monde le rhume, que les médecins désignent sous le nom de *bronchite légère*. Il y a une autre forme plus accusée de rhume, à laquelle on a donné le nom de *bronchite intense fébrile*. Le traitement de cette dernière doit être confié au médecin.

Le simple rhume doit être traité par des boissons émollientes ou légèrement sudorifiques prises chaudes. On fera bien de prendre aussi le soir, au moment de se coucher, un julep ou un lait de poule. Des bains de pieds, quelques lavements, un léger purgatif et un régime peu substantiel sont les moyens les plus appropriés. Ajoutez à cela le silence et le séjour dans un appartement bien chauffé et vous avez le traitement rationnel du rhume simple.

Il n'existe certes pas cependant d'affection contre laquelle on ait préconisé autant de remèdes de toute sorte que contre le rhume, et la liste en serait interminable. Rien que pour les sirops lénitifs, incisifs, antiphlogistiques, calmants, diaphorétiques, etc., etc., j'en ai compté soixante-quinze, tous guérissant radicalement en quelques jours les maux les plus rebelles, comme disent les prospectus, et cela en dépit de l'adage populaire : Un rhume mal soigné dure quarante jours, et un rhume bien soigné six semaines.

Le rhume simple réclame surtout des précautions hygiéniques qui semblent beaucoup plus difficiles à prendre que les quelques remèdes que nous indiquons plus haut. Ainsi, vous, monsieur, qui me lisez quand vous êtes enrhumé, vous consentez parfaitement à manger dans la journée quelques pâtes pectorales, à prendre le soir, en vous couchant, une boisson chaude, à vous couvrir plus chaudement, etc ; mais si l'on vous parle de renoncer pendant quelques jours à votre café, à votre cercle, au cigare, envoyez promener le médecin. Vous, madame, qui toussez à fendre l'âme, vous regardez comme un tyran insupportable ce même médecin qui vous prescrit le silence, qui vous interdit les visites, les réunions, les bals, et vous préférez garder votre rhume, plutôt que de rester à la chambre.

Et maintenant, si vous ne voulez pas suivre ces préceptes, du sens commun, dont se composent, en fin de compte, la médecine et l'hygiène, toussez, crachez, éternuez, et que Dieu vous bénisse !

DR. E. DECAISNE.

LA FEMME AU MONTENEGRO

Les femmes du Montenegro sont, sous tous les rapports, un objet de pitié pour le voyageur qui traverse cette curieuse petite principauté ; mais aucune d'elles n'entendrait un mot de sympathie sans en être offensée. Le lot de ces femmes est le travail incessant et la souffrance ; elles ne sont pas même reconnues dans le monde. Quand une fille naît, le père dit qu'un serpent est entré dans sa maison. Elle grandit dans le mépris et la négligence et, dès qu'elle est assez forte il lui faut entreprendre les plus pénibles ouvrages pour gagner de l'argent et acheter des armes à ses frères. Elle n'a, pour ainsi dire, pas de jeunesse et à vingt-cinq ans elle est déjà vieille. Ses parents la marient jeune pour s'en débarrasser et tout en élevant ses enfants elle doit faire dans le champ des travaux qui seraient durs pour un homme vigoureux. Elle tremble devant son père, devant ses frères, devant son mari, et elle ne connaît un peu de liberté qu'aux époques de guerre, si elle n'a pas à suivre l'armée. Elle doit alors préparer la charge des fusils, soigner les blessés, etc. Elle est rarement jolie, ce que, du reste, ses rudes labeurs ne lui permettent pas. Quant à sa vertu, elle est au-dessus de tout reproche ; les intrigues galantes sont inconnues dans ce pays et quiconque oserait en entreprendre serait vite tué. Les femmes vont seules au fond des forêts sans que jamais un homme n'ose leur adresser la plus polie insulte, mais aussi jamais il ne cherchera à lui porter secours dans aucune circonstance.

La femme est l'esclave de son mari ; le voit-elle venir sur la route, elle s'éloigne pour ne pas le rencontrer. Un mari qui s'amuserait à passer le temps près de sa femme serait déconsidéré. Il ne doit faire aucune attention à elle, si ce n'est pour lui commander un travail. Tombe-t-il malade, la femme ne doit pas le soigner, c'est l'affaire des parents. L'étiquette exige que la femme paraisse indifférente à la condition de son mari [illegible] de malade et qu'elle continue à vaquer à ses occupations comme s'il était bien portant. Mais s'il vient à mourir, elle doit faire preuve d'un grand chagrin et aller partout faire l'éloge de son courage et vanter ses prouesses devant l'ennemi.

L'hospitalité retombe entièrement sur la femme. Elle doit enlever les bottes à l'étranger, lui laver les pieds, servir à table et tenir pendant le repas du soir un flambeau de pin pour éclairer la table. Leurs enfants sont liés à de petites planches qu'elles s'attachent au dos quand elles vont travailler. La femme ne reçoit aucune instruction ; comme bête de labour, elle n'en a pas besoin. Elle est destinée à porter des fardeaux et à faire les gros travaux et il n'y a pas besoin de savoir lire pour cela.

Nous sommes bien certains que nos femmes ne s'accommoderaient pas à ce genre d'existence et qu'il serait inutile de vouloir les y accoutumer.

LA MILICE DANS LES COLLÈGES

L'expédition du Nord-Ouest a mis en relief les aptitudes militaires de nos volontaires.

Ils ont reçu de chaudes félicitations et chacun est demeuré d'avis que le canadien faisait un excellent soldat.

Si cet hommage rendu aux pères en [illegible] doit [illegible] nationaux, il importe de s'y préparer et de cultiver les inclinations particulières pour cet art.

Un de nos confrères—*le Monde*—est d'avis que ce résultat sera atteint si, à l'enseignement dans les écoles militaires, on ajoute l'établissement de la milice dans tous les collèges et écoles-modèles.

L'idée nous paraît excellente.

On pourrait facilement former dans chaque collège une ou plusieurs compagnies que le département de la milice fournirait d'uniformes et d'armes. Ces compagnies ainsi équipées seraient sous le contrôle d'instructeurs qui leur apprendraient le maniement des armes.

Les exercices constitueraient une récréation aussi utile qu'agréable.

Il ne peut être question ici d'interrompre le cours d'études d'un collégien pour l'appeler, à un moment donné, sous les armes. La loi mettra le collégien à l'abri de cette éventualité. Ce que l'on désire uniquement de lui, c'est qu'il soit initié à l'art militaire, c'est qu'il fasse l'apprentissage de cette carrière honorable qu'il pourra poursuivre ou abandonner tôt ou tard, suivant que ses goûts particuliers l'y pousseront ou l'en éloigneront.

A l'instar de notre confrère du *Monde*, nous sommes persuadé que la formation de compagnies dans les collèges aurait d'heureux résultats pratiques et contribuerait à rendre notre organisation militaire plus efficace.

L'idée, de fait, mérite d'être discutée.

RUDE ECHEC

Le cabinet conservateur de Lord Salisbury a éprouvé hier un rude échec.

Une motion présentée en amendement à l'adresse en réponse au discours du trône a réuni 329 voix contre 250.

Cette motion allait à dire que la chambre regrettait que le discours du trône ne fit mention d'aucune mesure pour venir en aide aux personnes qui avaient eu à souffrir de la dépression agricole et commerciale.

Tous les Parnellistes ont voté en faveur de l'amendement et provoqué ainsi la défaite du gouvernement.

Les ministres donneront leur démission jeudi.

L'IMPERATRICE EUGENIE

Les journaux américains annoncent que l'impératrice Eugénie a pensionné le nègre qui a relevé sur le champ de bataille, au Zululand, le cadavre du Prince impérial.

L'ex-souveraine lui avait déjà auparavant fait don d'une bague en diamant que l'insulaire, réduit à la misère, dut vendre dernièrement à un riche amateur de Boston.

C'est en apprenant cette circonstance que l'Impératrice lui est venue généreusement en aide.

MASSACRE DES CHRETIENS

Le général de Courcy fait savoir que, dans les derniers jours de décembre, une bande de rebelles a envahi et détruit une mission catholique située dans la partie montagneuse de Nghean, province de l'Annam.

Un missionnaire français et quatre à cinq cents chrétiens indigènes ont été tués.

PAUL FEVAL

Paris 26.—M. Paul Féval, si cruellement frappé dans sa santé, vient d'être éprouvé à nouveau.

Son dernier fils, Jean, vient de mourir, à 19 ans, d'une fièvre typhoïde, à la maison municipale de santé [illegible] Saint-Denis, où des soins savants devaient le sauver.

L'HON. M. POPE

Ottawa, 26 — L'hon M. Pope, ministre des chemins de fer, que l'on disait indisposé depuis plusieurs semaines, est rétabli.

MARITIME

Halifax, 26 janvier — Plusieurs maisons d'Halifax ont hâte de voir arriver le steamer *Loraia* qui apporte une cargaison de thé.

Le steamer *Oregon* de la ligne Dominion, capt. Williams, parti de Portland le 14 janvier et de Halifax le 16, est arrivé à Liverpool lundi dernier.

Parlement Impérial.

LE GOUVERNEMENT DEFAIT.

LES PARNELLISTES VOTENT CONTRE LE CABINET.

Projet de loi mal accueilli.

Londres, 26.—A la chambre des Communes, cette après-midi, Sir Michael Hicks-Beach a dit que jeudi le gouvernement présenterait un projet de loi pour la suppression de la Ligue Nationale et autres sociétés dangereuses, afin d'empêcher l'intimidation, protéger les propriétés et maintenir l'ordre public en Irlande. Sir Michael demande à la chambre de donner la présénce à ce projet.

M. Parnell, propose que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône ait la préséance sur le projet de loi ayant pour but de supprimer la Ligue Nationale.

Sir Michael s'y oppose fortement. M. Parnell a ensuite retiré sa proposition.

L'avis donné par le chef conservateur de l'intention du gouvernement de présenter un projet de loi pour la suppression de la Ligue Nationale fut accueilli par les Parnellistes aux cris de " Lâches ! " " Honte ! "

M. Collings proposa son amendement à l'adresse au sujet de la question des seigneuries. M. Gladstone se déclara en faveur de l'amendement, lord Hartington contre.

Sir Michael Hicks-Beach dit que le gouvernement accepterait la décision de la Chambre, vu que les ministres actuels n'ont pris le pouvoir qu'avec répugnance et le quitteraient sans regret.

L'amendement fut ensuite adopté par un vote de 329 contre 250. Le gouvernement était ainsi battu par 79 voix.

Les députés irlandais accueillirent le résultat du vote au cri de " *Républic !* "

Sur proposition de Sir Michael, la séance fut ajournée à jeudi.

Lord Hartington, M. Goschen, M. Courtney, Sir John Lubbock et quelques autres libéraux modérés votèrent avec le gouvernement.

Une seconde analyse du vote a démontré que lord Hartington et M. Goschen se sont abstenus de voter, et que 73 Parnellistes seulement ont voté.

On dit que lord Hartington refusera de faire partie du ministère Gladstone, et qu'il va chercher à avoir la direction d'un parti séparé, opposé au Home Rule.

L'amendement de M. Collings, sur lequel le gouvernement a été battu, exprime le regret que le discours du trône ne parle d'aucune mesure pour le soulagement de ceux qui souffrent de la dépression dans le commerce et l'agriculture.

MM. Rothschild, Grey, Elliott, et Woodhouse, libéraux, ont voté avec le gouvernement.

UN AUTOGRAPHE

Paris 26.—On vient de découvrir un autographe de Bayard dans les archives de la chambre des notaires de Lyon.

La prose du chevalier sans peur et sans reproche servait de signet à une liasse de dossiers.

Les journaux parisiens annoncent la mort de Mgr de Ponsaras, protonotaire, directeur de la Sainte-Enfance.

Mgr de Ponsaras avait été ordonné prêtre en 1845.

GRAVE ACCIDENT

Trois-Rivières, 26 — Un grave accident est arrivé aujourd'hui entre Lanoraie et Lavaltrie, sur le chemin de fer de la rive Nord. Un nommé Trudel, chef de section, marchait en raquettes sur la voie, lorsqu'il a été renversé par la locomotive, à laquelle le bout de l'une de ses raquettes s'accrocha, et le malheureux Trudel fut traîné sur une distance de six arpents.

Lorsqu'on le releva, Trudel n'avait pas encore perdu connaissance, et il eut même la force de saluer le conducteur du train en lui disant : " Bonjour, Monsieur." Il a été transporté dans sa famille, et il est dans un état désespéré.

LE COMMERCE DE BOIS.

La coupe du pin, dans la province de Québec, est dans une période d'activité exceptionnelle. La dépression dans le commerce du bois carré semble devoir devenir permanente.

Mat. Gilmour & Cie. font des travaux considérables sur la Gatineau, et vont probablement avoir 200,000 billots. Cette compagnie a fait récemment l'acquisition des limites possédées autrefois par M. Willis Russell, de Québec, et aussi d'une limite appartenant à MM. Beaudry, Menouti et Cie.

L'encyclique *Immortale Dei* vient d'être promulguée aux Trois-Rivières.

NOUVELLES FAILLITES

Montréal, 26 janv — Jacques Leduc, marchand de nouveautés. Passif $30,000.

Robert et Paré, charrons. Passif $20,000.

LE CANAL WELLAND.

Ottawa, 26 — Les soumissions pour le canal Welland ont été ouvertes aujourd'hui.

Il y en a 26.

On rapporte qu'un M. Quinn, avocat de Montréal, est venu soulever la question Riel dans le comté de Lotbinière.

Filou

Un individu qui se donne comme étant menuisier à Beauport, s'amuse, paraît-il, à exploiter les marchands de St-Roch. Il emprunte des outils dont il prétend avoir besoin et s'empresse d'aller les vendre dans un magasin de seconde-main, une de ses dernières victimes est M. Philémon Morency, marchand de ferronnerie rue de la Couronne, à qui notre homme emprunta l'autre jour un outil qu'il alla vendre $1.25.

UNE CAUSE IMPORTANTE

Il doit se plaider à Québec, au commencement de février, une cause très importante. En 1834, Mme Fiery, veuve du seigneur J. B. Franchevilla, mourut à Québec sans postérité et sans parents. Un curateur fut nommé.

Le gouvernement prit une action pour la succession des biens délaissés, y compris une partie de la seigneurie des Grondines. L'affaire demeura longtemps cachée.

Le seigneur voisin s'empara de la seigneurie.

En 1885, un avocat de Montréal, parent du mari défunt découvrit la succession et les papiers. Le gouvernement lui céda ses droits. Il a intenté une action en revendication avec une demande de compte des revenus.

L'usurpateur plaide que les droits achetés étant vieux et incertains, la vente en est une de droit litigieux qui rend la transaction nulle, d'après l'article du code civil 1485, qui défend aux avocats d'acheter des droits susceptibles de contestations.

Le tout s'élève à $50,000.

TUE EN JOUANT

On a dans les chantiers la mauvaise habitude de se livrer à divers jeux avec des armes à feu. L'un d'eux consiste à chercher la vérité sur quelque chose en faisant souffler dans un fusil ; on met une capsule sur le chien, sans charger l'arme [illegible] être mis de [illegible].

Dans les chantiers de M. Blair à l'Anse St-Etienne, un jeune homme du nom de Hector Bouchard, a été l'autre jour victime de ce jeu détestable. Le cuisinier du chantier avait été à la chasse, et avait laissé son fusil chargé. Ignorant le fait, les hommes de M. Blair employèrent cette arme pour s'amuser, et l'infortuné Bouchard reçut la décharge en pleine bouche. Il tomba foudroyé.

M. Blair a fait transporter à ses frais le corps de Bouchard à Saint-Alphonse, où un service a été chanté hier.

Societes d'agriculture

— M. George Richard est élu président de la société d'agriculture du comté de Kamouraska, et le Rév. M. P. H. Dumais, président de la société d'agriculture du comté de Chicoutimi.

L'amnistie.

Le *Star* prétend savoir de bonne source qu'une amnistie générale sera accordée aux Métis détenus actuellement en prison pour avoir pris part au soulèvement du Nord-Ouest.

Cette amnistie sera accordée avant l'ouverture du Parlement.

UN ATELIER D'ARTISTE

L'autre jour, nous avions l'avantage d'être admis dans le sanctum ou le cabinet d'un artiste-peintre, de passage à Québec, Mlle Maria Brooks.

Le cabinet de Mlle Brooks est une pièce carrée, élégamment tapissée et meublée, au No 380, rue St-Jean.

Toute la pièce est décorée de tableaux encadrés ou non encadrés, de toutes les dimensions, depuis le modeste médaillon jusqu'à la grande toile. Çà et là sont suspendus aux murs des photographies et des chromos de peintures exécutées sur commande, par l'artiste, au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre.

Sur un chevalet, on admirait un paysage représentant le panorama qui se déploie au regard d'un certain point aux alentours de la magnifique villa de M. Hall à la chute Montmorency. Mlle Brooks lui donnait le dernière touche.

Plus loin, sur une table se trouvait un diminutif du même sujet, ainsi qu'une petite toile représentant la résidence de M. Hall et les environs : magnifique paysage d'automne avec toutes les nuances chatoyantes et vives que prend la verdure à la suite de la première gelée.

Mlle Brooks nous fit voir ensuite une peinture des marches naturelles dont l'effet de perspective est frappant ; une peinture du palais de glace à Montréal il y a deux ans, avec la place Dominion ; il y a dans cette peinture une rangée d'arbres bordant une rue latérale, qu'on dirait nature.

Le jeune homme qui pose une corde neuve à son violon ; une tête de jeune fille dont les épaules sont couvertes d'un fichu de dentelle fouillée ; une grande toile de près de quatre pieds de haut, représentant une jeune fille à la chevelure blonde et luxuriante, cueillant des lys : un type de jeune fille remplissant le rôle d'infirmière dans l'un des hôpitaux de New York, et portant le costume bleu et le tablier long et blanc à bretelles que l'on connaît, sans oublier le petit bonnet blanc traditionnel ; des portraits qui parlent pour ainsi dire, telles sont quelques-unes des productions du pinceau de Melle Brooks dans son atelier.

Sur un pan de mur étaient suspendus trois chromos représentant un sujet bien ordinaire : 1o la lettre ; 2o désappointement ; 3o bonheur parfait. C'est une jeune fille qui reçoit une lettre, une lettre d'amour, cela va sans dire. On lit une satisfaction évidente sur ses traits ; une nuance d'anxiété se mêle cependant à cette satisfaction. Sur le chromos No 2, cette anxiété s'est transformée en un désappointement bien caractérisé ; mais, comme tout est bien qui finit bien, la fin de la lettre au troisième chromo a ramené sur la figure de la jeune fille une joie profonde et immense.

La maison Lapping, de Londres, achète au jour de Melle Brooks les trois originaux pour les reproduire sous forme de chromos. Ces peintures avaient été exposées à l'Académie Royale des arts à Londres en 1883.

La petite fille qui, un cerceau à la main, est en *[illegible]*, est l'un des meilleurs portraits exécutés par l'artiste, et Melle Brooks regarde aussi cette peinture comme son meilleur ouvrage dans le genre.

Mais nous tenons pour d'égale valeur son portrait d'esclave vu de demi-face, qui se repose un instant d'une lourde corvée. On ne peut peindre plus fidèlement l'esclave harassé et succombant presque à la peine.

Nous allions oublier de citer dans les reproductions en chromos des peintures de Melle Brooks, la jeune fille assise le long du chemin, paraissant harassée d'une longue course, et le chien qui veille à côté d'elle.

Le tableau le plus remarquable du salon de Melle Brooks, est, certes, une scène d'omnibus à Londres intitulée : *Down Picadilly.*

Il y a là, groupées dans un omnibus, huit femmes ayant chacune une physionomie caractéristique. L'artiste n'a pas fait là une peinture de fantaisie ; elle l'a esquissée sur vif un bon matin.

Il y a dans Londres, comme probablement dans tous les grands centres, une classe d'hommes et de femmes, de femmes et jeunes filles surtout, qu'on désigne sous le nom de *Costermongers.* Ces femmes et jeunes filles ne veulent pas faire le service domestique dans les maisons ; elles gagnent leur vie en faisant un petit négoce quelconque, et sous la plupart, du temps des fleuristes, des bouquetières. Elles se font trois ou quatre fois la semaine leurs provisions de fleurs, puis vont les vendre çà et là dans la ville ou sur les marchés. Leur costume se ressemble chez les unes et les autres, avec des nuances ; mais c'est toujours le petit bonnet agaçant perché sur le haut de la chevelure en arrière, le petit fichu, à ramages variés et voyants, la robe de calicot bleu foncé ou gris, garnie de velours, et le tablier blanc à cordons et pochettes.

Quand elles vont faire leurs achats de fleurs, etc., elles font une toilette des grands jours, mais le genre du costume ne varie pas.

Un beau matin, Mlle Brooks se trouva en compagnie de quelques-unes de ces demoiselles qui revenaient en omnibus chez elles avec leurs provisions de fleurs. Elle trouva là un sujet original qu'elle a admirablement rendu sur la toile.

Deux jeunes filles, assises l'une à côté de l'autre à l'extrémité de l'omnibus causent ; l'une raconte, et l'autre écoute avec un intérêt marqué. En face, une autre se penche légèrement pour glisser un mot dans la conversation ; elle ouvre la bouche, on croirait la voir parler. Voisine de cette dernière est assise une autre qui s'efforce de voir la suite de la voiture, regarde par dessus la tête des causeuses d'en face. On voit qu'elle n'est pas de la société ; elle fait semblant de ne pas écouter, mais ne perd pas un traître mot de ce qui se dit.

A côté, un joli brin de fille compte sur ses genoux l'argent de son portemonnaie ; celle-là n'entend pas du tout la conversation ; ses calculs l'absorbent ; elle paraît un peu grave ; le compte n'y est pas sans doute.

En face, et du même côté que les causeuses, une jeune fille, vrai type d'irlandaise, à la mine éveillée, aux joues rosées, est distraite aussi. Elle regarde un peu dans le vide et paraît tout-à-fait absorbée dans ses pensées. Peut être son petit négoce la préoccupe-t-elle ou encore l'image d'un amoureux, est telle venue se loger dans cette petite tête, à mine éveillée, au nez gracieusement retroussé ? Voilà ce que nous n'avons pas pu deviner.

Près de la jeune irlandaise, une vieille femme, irlandaise aussi, dont le nez se penche un tantinet du côté du menton, et dont la bouche d'une concavité fortement accentuée indique l'absence d'un ratelier naturel ou artificiel, dort profondément. Ces deux figures juxtaposées, avec leurs traits caractéristiques tout-à-fait différents, se prêtent mutuellement beaucoup de relief.

Après la vieille édentée et ronflant, vient une jeune fille joufflue, à l'air gauche, timide et curieux à la fois. Quoiqu'elle soit à l'extrémité opposée de l'omnibus par rapport aux causeuses, cela ne l'empêche pas d'écouter, sans faire semblant de rien, avec une extrême attention tout ce qui se dit là-bas.

Sur les genoux de toutes ces demoiselles on voit des paniers d'osier remplis de fleurs.

Cette scène, telle que peinte par Mlle Brooks, est frappante de vie, d'animation, et d'originalité.

Melle Brooks est certes une artiste de grand talent. Elle est portraitiste et paysagiste, et il nous serait fort difficile de dire dans quel genre elle excelle davantage.

INCENDIE

Trois-Rivières, 25.—Vers 3 heures, hier le feu s'est déclaré dans une maison située rue St-Olivier, occupée par M. Louis Désilets et appartenant à M. Thé. Fenin. La maison put être conservée, grâce aux efforts énergiques des hommes de la brigade du feu, mais les dommages sont considérables : la couverture est brulée à maints endroits et les murs gâtés par l'eau. De même pour le mobilier de M. Désilets. On croit que les pertes sont couvertes par les assurances.

Chambre des Lords

SUPPRESSION DU VICE-ROI.

Londres, 23.—Dans la chambre des Lords, cette après-midi, le duc de Kerman, conservateur, a proposé la suppression de l'office de vice-roi en Irlande.

DÉFAITE

Paris, 25.—Le gouverneur du Sénégal télégraphie qu'il a complètement défait le Faux Prophète Samary.

La Cie du Richelieu

UN DIVIDENDE

Montréal, 25.—L. Directeurs de la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario ont déclaré un dividende semi-annuel de 3 pour cent.

Ce résultat a provoqué une certaine surprise. On croyait généralement que la saison avait été mauvaise, vu l'épidémie qui avait sévi à Montréal.

D'aucuns vont jusqu'à dire que que le montant requis pour payer le dividende a été emprunté.

LES OUVRIERS ETRANGERS.

Paris, 25.—On a déposé un projet de loi à la chambre des députés pour taxer les ouvriers étrangers et un autre projet de loi pour les exclure de tout emploi dans les contrats donnés par l'état.

NOUVELLES FAILLITES

Les faillites de la semaine sont moins nombreuses que celles de la semaine précédente ; voici ce qui concerne la province de Québec :

M. E. A. Benoit, marchand de meubles, St-Hyacinthe.

MM. Ed. Lalonge et fils, magasin général, Almonte, Ont.

M. Narcisse Chouinard, boulanger, Lévis.

MM. Hay et Laroe, fabricant de cigares, Montréal. Ces messieurs ont obtenu de leurs créanciers un concordat à raison de 20 pour cent.

M. J. A. Roy, tailleur, Warwick.

Madame E. Demers, magasin général, Verchères.

MM. Barrette et cie, épiciers, Bassin de Chambly.

MM. Pelletier et Tardif, nouveautés, Québec.

M. J. E. Jalbert, épicier, rue Dorchester, Montréal.

M. H. Préfontaine, draps et nouveautés, Sherbrooke ; passif $5,000.

MM. Poulin et Villeneuve, draps et nouveautés, Québec, demandent une extension de délai.

MM. A. St-Jean et Cie, marchands de chaussures, offrent 40 pour cent à leurs créanciers.

Madame Jos Bergeron, de St-Hyacinthe, offre 60 pour cent, dont 30 p. c. comptant et 30 pour cent à terme sans garantie.

M. A. E. Racicot, offre 25 pour cent ; cette offre a été refusée par les créanciers.

M. N. Mathurin, de Montréal, offre 65 pour cent.

LA MAIRIE DE ST-JEROME

Montréal 25 janv.—M. Godmer, libéral, remplace M. Prévost comme maire de St Jérôme.

LA COUR DU RECORDER.

Montréal 25 —M. Gervais a été promu à la charge de greffier de la Cour du Recorder et M. Forget, a été nommé assistant-greffier.

M. A. Bienvenu, l'un des rédacteurs de la *Patrie*, est aussi nommé à un emploi à la cour du Recorder.

Jaxton, l'ancien secrétaire de Riel, a fait récemment une conférence à Minneapolis sur les troubles du Nord-Ouest.

OUIMET VS SHEPPARD

Dans la poursuite civile instituée par le lieutenant colonel Ouimet contre M. Sheppard, du *News* de Toronto, une motion avait été faite dernièrement par la défense pour obtenir que la cause fut entendue par un jury composé entièrement d'Anglais. Cette motion fut prise en délibéré mais samedi, le juge Mousseau a annulé le délibéré à cause d'un vice de forme.

On doit, dit-on, demander un nouveau procès.

LES LOTERIES AMÉRICAINES

Plusieurs personnes de Montréal qui avaient envoyé, en décembre, des lettres enregistrées à M. B. Dauphin, National Bank, Nouvelle-Orléans, les ont reçues, du département des lettres mortes, d'Ottawa, avec cette note :

"La lettre ci-incluse a été renvoyée par l'administration des postes des Etats-Unis, parce que l'on croit que le destinataire s'occupe d'affaires illégales et d'un caractère frauduleux.

"D'après les lois des Etats-Unis, la poste a droit de refuser de délivrer les lettres dans de telles circonstances et en conséquence la lettre est renvoyée à l'expéditeur."

LE VATICAN ET L'IRLANDE.

Londres, 25.—Une dépêche de Rome mande que le *Moniteur de Rome* (l'organe du Vatican) exprime son mécontentement et son dégoût de l'opposition déployée dans le discours de la Reine pour rompre l'union législative entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le *Moniteur* demande quand le monde verra le protestantisme entièrement extirpé de l'Irlande et le catholicisme universellement reconnu.

SEPT FRÈRES MANIAQUES

St-Louis 25 janv.— Sept frères tous fous furieux, sont passés ici hier, en route pour l'asile d'aliénés de Jacksonville. Le commissaire de l'asile qui les conduisait dit que ces frères étaient avares et avaient passé leur vie à amasser péniblement, et en s'imposant les plus sévères privations, une fortune assez considérable.

CIRCULAIRE DE Mgr FABRE

On a lu dimanche au prône, dans les différentes églises du diocèse de Montréal, une circulaire de Mgr de Montréal. Sa Grandeur engage les fidèles à remercier Dieu de la cessation de l'épidémie qui a fait tant de victimes dans un si court espace de temps, puis Elle annonce qu'à cette fin, dimanche sera institué jour d'action de grâces. Après la grand-messe, il y aura dans toutes les églises procession du St-Sacrement et chant du *Te Deum.*

Le montant des secours distribués aux victimes de l'inondation à Montréal dépasse déjà $4,000.

Parlement Anglais.

REJET D'UNE MOTION.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS L'IRLANDE.

LES DÉPUTÉS PARNELLISTES.

Londres, 25.—A la chambre des Communes, hier, le Dr. Hunter a retiré son amendement à l'avis donné par M. Gladstone qu'il allait proposer d'attendre que les crédits soient demandés pour l'expédition de Birmanie.

James William Barclay (libéral) a présenté un amendement sur la question de la réforme territoriale. L'amendement a été rejeté par une majorité de 23.

Lord Hartington, M. Goschen et Leonard Courtney ont voté avec le gouvernement sur l'amendement Baily.

M. Chamberlain, M. Labouchère, Herbert Gladstone et les parnellistes ont voté en faveur de l'amendement.

M. Gladstone, Sir W. Harcourt et M. Trevelyn se sont abstenus de voter.

A la chambre des Lords, lord Salisbury dit qu'il espère que dans une couple jours, le gouvernement sera en état de dire quelle attitude il croit devoir prendre au sujet de l'Irlande.

Lord Kimberley est surpris que le séjour si court de M. Smith en Irlande ait pu mettre le gouvernement en état de déclarer sa politique au sujet de l'Irlande.

Lord Kilmorey a retiré sa proposition demandant l'abolition de la charge de lord-lieutenant d'Irlande.

Lord Salisbury confirme la déclaration faite par M. Bourke au sujet de l'action des puissances en Grèce.

On dit que la déclaration de lord Salisbury au sujet de l'Irlande a été causée par une dépêche du secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Smith, disant que la répression est absolument nécessaire.

Les députés parnellistes ont eu une réunion, hier soir, pour discuter la déclaration de lord Salisbury.

Le *Standard* dit que plusieurs chefs libéraux veulent proposer un amendement à l'adresse assurant la reine qu'ils supporteront toutes les mesures qu'elle croira nécessaires pour maintenir la paix en Irlande.

On dit que les députés Parnellistes sont décidés à discuter l'amendement de M. O'Brien, et à voter en faveur de celui de M. Collings ; le résultat serait la chûte du gouvernement.

Le gouvernement a consenti à modifier les nouvelles règles de procédure ; la chambre des Communes se réunirait à quatre heures, et s'ajournerait à une heure, donnant aux membres le temps nécessaire pour aller diner.

M. Morley, le professeur Freeman et quelques autres sont à former une association d'Anglais et d'Ecossais, en faveur du Home Rule.

Le *News* dit que la rumeur circule que le gouvernement Salisbury va tomber d'ici à huit jours et que M. Gladstone est prêt à prendre le pouvoir.

Le *Daily Telegraph* dit que M. W. H. Smith, secrétaire en chef pour l'Irlande, va revenir bientôt en Angleterre.

Le *Post* dit qu'en réponse à l'amendement fait à l'adresse par M. Parnell, le gouvernement va annoncer aujourd'hui sa politique irlandaise.

Un divorce

RECLAMATION DE $15,000

St Louis, 25.—La cause de divorce de Amelia Coquard contre son mari Louis Coquard, riche courtier bien connu, est terminée.

Le tribunal a accordé le divorce et donné à la femme Coquard $15,000, et lui a permis de porter son nom de fille.

DIFFEREND GRECO-TURC

Constantinople 25.—On rapporte que la flotte grecque est allée en Crète.

LE CABINET TURC SIEGE.

La Porte a transmis une note aux puissances leur demandant de l'aider à régler le différend grec.

INCENDIE

Philadelphie 25 janv.— A 12.30, ce matin, le feu s'est déclaré dans Arch Street, et en moins d'une heure a détruit complètement les magasins faisant depuis le No 715 jusqu'à 725. C'est l'incendie le plus considérable qu'il y ait eu encore en cette ville.

L'Hotel St-Cloud est contigu à la maison où le feu a pris, mais tous les pensionnaires, au nombre de 275, ont pu sortir sains et sauf.

Le feu s'est déclaré dans l'établissement de Lehman & Holton, au second étage de la maison portant les numéros 715-719 ; dont le premier étage est est occupé par Money Bros. & Co., marchands de chaussures en gros.

Les bâtisses et les stocks sont complètement perdus.

MARIAGE ROYAL.

Paris, 25.—On rapporte que le duc de Bragance, héritier du trône de Portugal, va épouser la plus jeune fille du comte de Paris.

SUSPENSION

Paris, 25.—On annonce la suspension de deux banques françaises, l'une à St Pierre, l'autre à Paris.

REVENU.

Calcutta, 25.—Le gouvernement a informé les différentes chambres de Commerce de l'Inde qu'il est impossible de retarder la passation de la loi sur les taxes du revenu.

ENLEVEMENT.

Cleveland, Ohio, 25.—Mademoiselle Tillie Munkerman, demeurant à Royalton, tout près d'ici, a été enlevée pendant qu'elle se promenait autour de sa résidence. On la mit dans une voiture, et elle fut soumise à l'action du chloroforme ; mais pendant que ses ravisseurs étaient descendus à une auberge, elle reprit connaissance et s'échappa.

Il y a quelques temps, un jeune homme de Royalton lui écrivit des lettres compromettantes, et comme on l'avait menacé de poursuite, il est soupçonné d'être pour quelque chose dans cet enlèvement.

No. 5

L'ABOYEUSE.

I

LE PÈLERINAGE

Gait se tenait près de la croisée, assise sur une chaise basse, miracle de menuiserie et de sculpture naïve, que Michel avait créé pour elle ! L'enfant ne souffrait point que personne se servit de sa chaise ! Personne ni qu'on la changeât de place. En ce moment, elle tenait sur ses genoux le chef d'une pièce de toile bien garnie de sa longue frange qu'elle cousait, puis attachait gracieusement, brin par brin, par un noeud digne d'un[illegible] mousse. Elle continuait, jusqu'à ce craignant de brouiller le fil, elle le pelotonnait à son tour, Gait envoyait plus tard ces pelotons chez le tisserand qui lui rendait des torchons suffisants pour les besoins de la ferme.

Quelle était mignonne et radieuse ! travaillant tout le jour comme une fourmi, ne quittant sa place et sa tâche que pour courir à la huche couper un chanteau de pain au mendiant de passage qui la remerciait par une bénédiction.

C'était un bien pur que cette enfant parfumant une demeure saine, aisée, où tout respirait le contentement au labeur accompli et le calme de la conscience.

Encore deux printemps, et Gait deviendrait une belle jeune fille capable de commander aux servantes et de prendre les rênes qu'elle s'essayait maintenant à manier.

Mais Judic parut en ce moment regarder sa fille comme s'il l'inspectait elle-même, et remarquant qu'elle portait une jupe de toile noire, il lui dit

Va t'habiller, Gait, ce costume est horrible.

Mais, père, répondit l'enfant, c'est ma jupe et ma devantière de la semaine ; nous ne sommes plus à la Pentecôte.

Va, te dis-je, c'est encore fête aujourd'hui.

Gait posa ses pennes et son peloton à ses pieds, et alla mettre sa toilette de la veille.

A peine avait-elle franchi le seuil d'un petit cabinet, que Mathurine lui ménageait entre le fruitier et la laiterie, qu'un refrain de chanson frappa l'oreille de Judic.

Il courut à la porte, et aperçut Zinga.

Un vieillard courbé en deux marchait derrière elle.

Je vous amène Kasan, dit-elle, il visitera l'oseraie, et, si vous vous arrangez, nous viendrons avec Bambilla couper les branches et tresser les corbeilles sur place ; de la sorte, l'osier est plus souple et le travail meilleur.

Judic ne trouva rien à répondre que ces mots :

Vous avez bien fait..... venez voir l'oseraie.

Kasan commença un entretien pénible avec Judic qui comprenait à peine son langage bizarre. La jeune fille intervenait de temps en temps, aidant à la traduction, riant, ajoutant un mot, commençant un couplet qu'elle n'achevait pas.

L'oseraie est-elle éloignée ? demanda-t-elle.

Quand nous aurons traversé le petit bois, vous la verrez.

Et tous ses champs sont avoués ?

Oui, tous : et ils promettent une riche moisson.

Certes ! Mais, tenez, ajouta la fille, [illegible] sent, voilà un passereau qui en recueillera part sans la semer, et il est plus heureux que nous.

Quand ils furent entrés dans l'oseraie, Kasan proposa un prix dérisoire que Judic se hâta d'accepter.

Zinga éprouva une sorte de remords, et s'empressa de dire :

Il est bien entendu que Bambilla et moi nous vous ferons cadeau de six corbeilles en dehors des dons du chef.

Le vieillard acquiesça d'un signe de tête, et commença à couper les osiers : Zinga offrit de lui aider.

Non, non, dit-il, cette besogne me regarde : il fait aussi grande chaleur que tu feras bien d'aller te reposer à la ferme. Dans une heure j'aurai fini.

Oui, venez, répéta Judic, le verger est plein d'ombre et vous y serez mieux.

Zinga suivit le fermier.

Elle se baissait pour cueillir des fleurs [illegible] cette belle vallée. Elle, qui ne possédait rien que sa jupe rouge et les sequins de sa coiffure, admirait les moissons dorées, les branches de pommiers pliant sous le faix des fruits, les noyers sombres, les chataigniers à chatons d'or, répandant leur vertigineux parfum.

Tous deux arrivèrent à la ferme sans avoir prononcé une parole.

Mathurine mettait le couvert.

Gait reconnut la bohémienne qu'elle avait vue sur la place de Josselin ; elle se leva toute droite, et au lieu de se diriger du côté de son père, elle se rapprocha de Mathurine.

Zinga s'en aperçut. Soit qu'elle désirât effacer l'impression pénible que sa vue produisait sur l'enfant, soit pour étudier si déjà elle exerçait une réelle influence sur Judic, elle dit, en désignant la petite fille :

Je voudrais bien embrasser cette mignonne.

[illegible] donner le baiser qu'on te demande.

L'enfant ne bougea pas

Est-ce que je vous fais peur ? demanda la bohémienne ?

Peur ! oh non ! mais je n'embrasse que mes amis.

Allons, c'est une petite sauvage, dit Zinga, n'en parlons plus.

Judic emplit de lait un grand bol et le tendit à la jeune fille.

Elle l'avala d'un trait et remercia Ploëran avant d'avoir essuyé les lèvres rouges sur lesquelles perlaient des gouttes de crème.

Que c'est bon ! s'écria-t-elle, et l'heureuse vie que la vôtre !

Elle ne vous conviendrait guère, sans doute, et celle que vous menez

Je vais vous la faire connaître en deux mots ; vous comparerez ensuite. Nous sommes dix-huit qui vivons en communauté. Trois des hommes sont maquignons ; les vieilles femmes s'occupent de la cuisine [illegible] rétament les casseroles ; les enfants mendient ; Lazzaro achète les cheveux des jeunes filles ; Romni est chargé des campements et des voyages. Bambilla joue du tambour de basque, moi je chante. Nous ne stationnons pas quinze jours dans le même endroit, et nous suivons les assemblées et les foires. Quand nous ne donnons pas de concert, Bambilla et moi nous tressons des corbeilles que nous

COMMERCIAL

Liverpool, 26—Coton 5, Orléans 5⅛.

UN MONARQUE PRÉCOCE

San Francisco, 25 janvier — Un journal de Hong Kong, annonce que l'empereur de Chine qui n'est âgé que de dix ans a l'intention de contracter mariage et de gérer lui-même les affaires gouvernementales.

UN HORRIBLE CRIME

ÉTOUFFÉ PAR SON GARDIEN.

Un vient de découvrir, dit "la *Presse*, un horrible crime qui aurait été commis il y a deux mois environ, dans un des hôpitaux civiques de Montréal.

Un malade aurait été étouffé par un des employés de cette institution.

DÉNÉGATION

Ottawa 26.—Sir John MacDonald nie qu'il ait eu connaissance d'une demande de troupes impériales pour protéger les intérêts de la maison Robin à Jersey, tel que le dit une dépêche de Londres. Le premier ministre déclare que cette nouvelle est sans fondement.

Coroner

—Le Dr Honoré Labrecque, de la Malbaie, est nommé coroner du district du Saguenay, conjointement avec le Dr Clément, et M. Ferdinand Fafard.

Tué

Un serre-frein du nom de Levasseur a été tué lundi près de la gare Campbell, sur le chemin de fer Intercolonial.

Vol

—Le magasin de M. Danjou, marchand de fleur à Rimouski, a été enfoncé par des voleurs qui ont emporté une certaine quantité de fleur.

GÉNÉRALE

Le chef de police de Montréal a reçu une lettre lui demandant des nouvelles de Joseph Cornec, mieux connu sous le sobriquet de "Petit Breton" et qui résidait à Montréal il y a quelque mois.

Une forte somme d'argent lui aurait-il été laissée par un ami décédé à Troy, N.Y.

Maire

A une assemblée du conseil municipal de St-Irénée, comté de Charlevoix, tenu lundi, le 18 du courant, M. Germain Lajoie a été réélu maire pour la 2de fois.

Elections

MM. Abel Perron et Onésime Bargeron ont été élus conseillers pour la paroisse de St-Hilarion, comté de Charlevoix, et M. Didier Duchesne a été réélu maire pour la cinquième fois.

Fécondité

Lundi dernier, l'épouse de M. Hilaire Tremblay, de la Malbaie, a donné le jour à deux jumeaux ; elle était déjà mère de deux autres jumeaux et une autre fois elle a donné le jour à trois enfants.

Faux-Monnayeurs

—Samedi matin, un cultivateur de Beauport, M. Amédée Lapointe, vendit un poulet à un Italien qui lui remit en paiement une pièce de 50 cents. M. Lapointe alla ensuite dans un magasin où on lui dit que la pièce de 50 cents était de plomb. Retournant sur le marché, M. Parent questionna le compagnon de son acheteur, mais les réponses embarrassées de celui-ci éveillèrent les soupçons du brave cultivateur, qui alla avertir la police.

L'Italien décrit par M. Lapointe ressemblait beaucoup à un individu sur le compte duquel la police avec des soupçons, et qui demeure rue St-Paul, près la rue St Thomas. Le soir même on fit une descente dans cette maison. Après une perquisition minutieuse, on trouva des pièces contrefaites, ainsi que le moule qui avait servi à les couler, dans la chambre occupée par l'Italien acheteur de poulets. C'est un jeune homme de 26 ans. Il est italien et dit se nommer Alfred Aces.

Il a été amené hier matin devant la Cour de Police, où il se donna comme Giorgo Raso. Quelques italiens qui le connaissent disent que son vrai nom est Giorgo Rossi.

Rossi n'est pas marié, et demeurait avec une jeune fille au no. 225, rue St Paul. Il est de plus soupçonné d'être l'auteur d'un faux, qui aurait été commis à New-York, au préjudice d'un Italien.

M. Lapointe a parfaitement reconnu Rossi.

L'enquête... continue.

Cour Superieure

—Cette cour se réunira le 16 février.

Les billardistes.

—L'américain Schaefer ne peut se consoler d'avoir été vaincu par le billardiste français Vignaux.

Il lui a porté un nouveau défi que Vignaux a relevé, et les deux grands joueurs se mesureront le 26 janvier dans la salle "Cosmopolitan" à New-York.

En attendant le jour fixé pour la lutte, les deux billardistes s'exercent à leur jeu favori, chacun dans leurs hôtels respectifs.

Dans les trois derniers jours, durant les exercices, Vignaux a fait des séries de 80, 106, 110 et 115.

Les meilleures séries de Schaefer ont été de 92, 105 et 110.

Schaefer est plein de confiance, et espère prendre une éclatante revanche contre son concurrent.

Travaux Publics

—Les travaux qui doivent se faire à la citadelle sont considérables.

Les principaux entrepreneurs sont MM. Rigouette, Juneau et Powell.

On emploiera 250 à 300 hommes.

Rétabli

—Les journaux montréalais disent que M. Joseph Doutre, avocat, est à peu près rétabli.

La traverse.

Le vapeur *Artic* a commencé hier [illegible] au Grand-Tronc, en remplacement du *Polaris*, que l'on doit essayer d'échouer ce soir pour lui poser une nouvelle hélice.

On sera forcé d'attendre aux prochaines marées pour lui poser cette hélice, si l'eau ne s'élève pas assez ce soir.

Lumières

—Le département de la marine doit faire placer trois lumières dans le chenal du côté nord de l'Île d'Orléans.

Le parlement

—La session de la législature locale est fixée au 25 février.

Affaires commerciales

—C'est M. Rémi Roy, ancien employé de la maison Léger et Kinfret, qui a acheté les créances de cette maison à raison de 61¼ cts dans la piastre.

Noces d'or

Mardi dernier, le 19 janvier, M. François Dumont, cultivateur à St-Henri, chômait le cinquantième anniversaire de son mariage avec son épouse dame Samson. L'époux âgé de 72 ans conduisait dans l'église St-Henri son épouse âgée de 70, pour y renouveller les promesses contractées il y a un demi siècle.

Le révd. M. Laliberté, curé de St Henri, a présidé la cérémonie.

M. Dumont est l'oncle de M. Joseph Samson, maire de notre Dame de Levis, et de MM. Damase et Charles Samson.

Le bureau de poste

—Le bureau de poste à St-Roch prend chaque année de considérables développements.

Nous constatons qu'il est passé, en 1885, par ce bureau, 436,549 lettres contre 356,597 en 1884.

C'est une augmentation de 80,952 lettres.

Dans le même temps, il est passé par le bureau de poste de St-Roch 142,103 journaux contre 92,903 en 1884.

Augmentation 49,200.

Un fabricant

Le grand manufacturier de chaussures de St-Roch, M. Bresse, enverra à l'exposition de Londres un échantillon d'un appareil à faire les talons de bottines qu'il a récemment inventé.

Commerce de billots

Voici le nombre approximatif des billots qui seront flottés, ce printemps sur la rivière Chaudière et ses tributaires.

M. John Breakey	200,000
M. Hall	100,000
M. Crawford	100,000
MM. Gahill	30,000
M. A. Beaulieu	30,000
	460,000

Un Américain de Bangor, M. W. H. Maling, qui a à son service environ 200 hommes, fait la coupe du bois sur la rivière Saint Jean, du côté américain, en le comté de Somerset, Maine.

Judiciaire

La cour de circuit à la Malbaie s'ouvrira mardi, le 26 du courant, et la cour Supérieure vendredi, le 29. C'est M. le juge Routhier qui présidera.

La Pêche

—Quelques citoyens de la haute-ville et de St Roch doivent se constituer en syndicat pour louer et exploiter seuls certains lacs poissonneux sur la route du Lac St-Jean.

Etablissements de pisciculture

—M. S. Wilmot, de Newcastle commissaire des pêcheries, qui est actuellement à Ottawa, dit que les établissements de pisciculture sont en pleine prospérité. Dans le cours de l'an dernier on y a déposé 80,000,000 d'œufs, et l'on croit qu'il en sera déposé 100,000,000 cette année.

Le Grand Tronc

La compagnie du grand Tronc doit réduire son personnel, à cause de la diminution de ses recettes.

A compter de lundi prochain, le temps des hommes sera diminué de 50 heures par semaine.

Une centaine d'hommes environ seront congédiés.

Municipal

—M. L. H. Mineau, banquier et propriétaire du *Courrier de Louiseville* a été, lundi, élu maire de Louiseville.

Un varioleux mécontent

—Un homme mécontent, c'est Henri Ladouceur, qui vient d'être conduit à l'Hôpital des variolés.

Il y a quelques jours, dit le *Monde*, les vaccinateurs passaient chez Ladouceur et lui demandèrent de se conformer à la loi en faisant [illegible] enfants.

Il refusa net. Un mandat fut donc émis contre lui, mais c'est en vain qu'on le chercha. Il était caché en lieu sûr. Grâce à un subterfuge, Ladouceur put être arrêté ce matin et il fut immédiatement logé dans l'une des cellules du poste central.

Quelques minutes plus tard, le Dr Nolin fut appelé auprès de lui, car il se plaignait de grandes souffrances. Après un court examen, M. le Dr Nolin découvrit que Ladouceur avait la picote On téléphona immédiatement et Ladouceur fut envoyé à l'Hôpital.

Il est parti en maudissant le docteur, les officiers sanitaires et tout le bureau de santé.

Obituaire

—*L'Union* d'Arthabaska, annonce la mort de M. Adolphe Hébert, citoyen important de St. Grégoire.

M. Hébert était le beau frère de M. le chanoine Prince, de St-Maurice.

Il était âgé de 70 ans.

Malade

—Nous regrettons d'apprendre que M. le Dr Fiset, maire de St. Sauveur est assez gravement indisposé.

La traverse

—Les bateaux de la traverse trouvent le temps dur. La glace a cinq pouces d'épaisseur, et refoule considérablement avec le vent.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

A l'issue de la messe, il y a eu bénédiction d'une cloche à la Basilique.

S. G. Mgr. l'Archevêque présidait lui-même la cérémonie.

Les parrains et marraines de la nouvelle cloche destinée à la Basilique étaient :

S.-G. le lieutenant gouverneur et madame Masson.

Ses Honneur le maire, et madame Langelier.

M. Narcisse Lemieux, marguiller en charge de la Basilique et madame Lemieux.

Municipal

M. Auguste Tessier, avocat, a été réélu maire de la paroisse de Rimouski.

Bébé Michaud

—Le célèbre athlète québecquois donnera lundi une preuve de sa force extraordinaire.

1er acte—Il lèvera des haltères (dumbells) de 56 livres, de 120 lbs, de 170 lbs.

Il portera au bout du bras un haltère (dumbell) de 218 livres.

Il lèvera de plus sur ses reins un poids de 2,000 à 3,000 livres.

Venez le 25 janvier à la salle Jacques Cartier.

La compagnie acrobatique de Québec fera une foule d'exercices.

Sarah Bernhardt en Amérique

La grande artiste reviendra en Amérique à la prochaine saison, pour une tournée de deux mois, sous la direction de Maurice Grau. Elle jouera douze soirs par mois, recevant $2000 par soirée.

Elle ne sera pas accompagnée de son mari, M. Damala, comme on l'a dit. Ce dernier est engagé au gymnase.

Mort d'un canadien

Louis Leclair, Canadien-Français, employé par la Cie du Maine Central, à Portland, a été trouvé mort dans son lit, jeudi dernier. Leclair avait eu plusieurs fois déjà des attaques d'épilepsie. Il s'était couché la veille, à 8 heures, apparemment en bonne santé. On ne sait pas à quelle heure il est mort.

La tempête

—La neige n'en est plus à ses coups d'essai. Voilà qu'elle nous fournit encore aujourd'hui une tempête magnifique. Décidément, le mois de janvier 1886 est destiné à rester célèbre. Nous n'avons pas encore vu une semaine qui n'ait commencé ou fini par une grosse *bordée*.

Accident

—M. Derv, autrefois conducteur sur le chemin de fer du Lac St-Jean, a glissé hier sur la rue du Pont et s'est cassé une jambe.

On dit

Il est rumeur que plusieurs officiers du 8ème bataillon doivent donner leur démission.

Nous ne connaissons point les raisons.

Un Meurtrier

—La police montréalaise a été informée qu'un Philippe Lacoste, accusé d'avoir assassiné un nommé Delage, à Woonsocket, R. I., le 16 janvier, a dû se réfugier à Montréal.

Accident

—M. Augustin Saint-Laurent, âgé de 38 ans, abattait, à Madawaska, un arbre qui tomba sur une petite érable qui fut fendue. Les débris portés en arrière atteignirent St-Laurent qui est resté 48 heures sans connaissance. La paralysie affecte le côté opposé de la tête où il a été frappé et son état est désespéré.

Dévouement

—Durant l'épidémie qui a sévi à Montréal, les Sœurs Grises ont secouru 500 familles, comprenant 2,931 personnes, et les Sœurs de la Providence ont assisté 1,819 familles formant 10,610 personnes.

Ces bonnes et dévouées religieuses ont droit à la reconnaissance de tout le monde.

Les arbitres

La commission des arbitres du Canada avait accordé $9,000 à M. Hébert, cultivateur de Lachine, pour dommages causés à sa propriété.

M. Hébert, qui réclamait $20,000 en appela à la cour d'Echiquier, qui lui accorda $5,000 de plus que les arbitres.

Commencement d'incendie

—Un cultivateur était à examiner les vitrines d'un magasin sur la rue St Joseph, hier après-midi, quand un passant s'aperçut que la fumée sortait de son pardessus de fourrures. Sa pipe, qu'il avait mise toute allumée dans sa poche, avait été cause du feu.

Dans un asile

—Le célèbre billardiste canadien, Joseph Dion, est encore détenu à l'asile d'aliénés de Bloomingdale.

Les médecins assurent cependant qu'il y a amélioration dans l'état du malade et qu'il pourra sortir de l'asile dans cinq ou six semaines.

On s'est efforcé de donner à notre compatriote tout le confort possible dans cette maison de santé.

Un billard—son jeu favori—a même été mis à sa disposition et Dion ne passe point de jours sans se livrer à son exercice préféré.

Les connaisseurs qui l'ont vu jouer disent qu'il est encore plus fort que jamais au billard.

Dion reçoit chaque jour la visite de sa femme.

On attribue la folie de Dion à certaines difficultés financières et à la perte du sommeil.

A Ste.-Anne de Beaupré

—M. Nazaire Simard a été réélu maire, ayant réuni pour lui, cette année, les suffrages de tous les conseillers. M. Simard remplit les fonctions de maire depuis 1872. L'élection dernière prouve évidemment une fois de plus qu'il est impossible de faire un meilleur choix.

M. Albert Godbout a été réélu secrétaire trésorier du conseil municipal, emportant pour lui les votes de cinq des conseillers.

Personnel

—Nous apprenons avec plaisir que M. le Curé de Québec et M. le notaire Bolduc, qui avaient été dangereusement malades, ont pris du mieux.

L'Hon. F. Langelier est parti hier, avec M. J. Whyte, député de Mégantic à l'Assemblée Législative, pour Lotbinière, où ils doivent adresser la parole aux citoyens parlant l'anglais, à St-Gilles, Ste-Agathe et St-Sylvestre.

St-Isidore de Dorchester

Le recensement de notre paroisse, fait par notre aimable curé, M. l'abbé P. DaSylva, à sa visite pastorale de 1886, se résume comme suit :

Communiants	1581
Non communiants	587
Total de la population	2168
Nombre de familles	257
Vieillards de 70 à 80 ans	65
Vieillards de 80 à 90 ans	47

Pendant l'année 1885, il y a eu :

Mariages	26
Baptêmes	67
Sépultures	33

Depuis la fondation de la paroisse en 1834, ces chiffres se montent à :

Mariages	714
Baptêmes	4910
Sépultures	1896

CHARLES TRUCHON.

BAGARRE

Dans la nuit de samedi à dimanche une bagarre entre jeunes gens [illegible] eu lieu entre les rues de la Chapelle et du Prince Edouard.

Un Cas de Léthargie

On vient d'apprendre qu'à quelques milles de Colombus, Neb., chez un cultivateur de l'endroit, une jeune fille du nom de Minnie Dehner, réveillée le 3 janvier d'un sommeil léthargique qui durait depuis soixante dix jours. Elle s'est endormie le 26 octobre et aurait été crue morte si on n'avait pas observé chez elle le double phénomène de la respiration et de la pulsation. A son réveil, ses facultés mentales semblaient n'avoir pas souffert ; son appétit était bon mais ses bras et ses jambes étaient paralysés.

Elle dit avoir eu sa connaissance tout le temps qu'elle a été frappée de léthargie, mais qu'en dépit de tous ses efforts de volonté elle n'a pu remuer un muscle. Elle n'a pas ressenti de douleurs jusqu'au quarantième jour de sa syncope, quand on l'a soumise à l'action d'une batterie électrique. Les souffrances qu'elle a alors endurées ont failli lui faire perdre la raison. Le choc qu'en a éprouvé son système nerveux dure encore.

Le médecin dit cependant qu'elle guérira dans peu de temps et qu'elle recouvrera même l'usage de ses membres.

Dommages

Edwin Spooner, une enfant de dix ans, ayant perdu une jambe dans un accident sur le chemin de fer Delaware, Lakawana et Western, a obtenu $10,000 de dommages.

Mort de Froid.

On rapporte de Benkelman, (Nebraska) que deux fermiers nommés Faber et Burns qui étaient partis pour la chasse, il y a une semaine, ont été trouvés morts à 6 milles de cette ville. Il essayèrent de retourner chez eux après le commencement de la tempête mais se perdirent à travers une neige aveuglante.

Faber avait enfoncé la bouche de son fusil dans la terre près de lui, et mourut. Burns put se rendre à 200 pas plus loin où il tomba à son tour.

Des dépêches du Colorado, annoncent la mort par le froid de plusieurs autres personnes.

[illegible]

Il y a quelques jours, un nommé James Mangan s'est fait tuer par la chute d'un arbre, au chantier de M. James King, près de Mud Lake. Mangan travaillait en compagnie d'un autre bûcheron, qui a reçu des blessures graves dans le même accident.

DÉCÈS

Le 16 janvier, à Boston, Etats-Unis, M. Victor Julien, âgé de 43 ans.

M. Julien a succombé à la pneumo-

A Montréal, le 13 courant, à l'âge de 66 ans, M. Antoine Lapointe, autrefois chapelier, de Québec.

A St-Roch, le 25 courant à l'âge de deux ans et six mois, Joseph Napoléon Emile, enfant bien aimé de Ferdinand Pelchat, peintre.

---

vendons dans la ville. Lorsque nous avons envie d'un mouchoir ou d'une jupe nouvelle, nous tâchons de faire une belle recette dans un café ou sur une place publique. Toute l'année nous courons tout le monde ; le plus souvent à pied. On garde les voitures pour les vieilles femmes, les enfants et les marchandises. Parfois notre marmite est pleine de poulardes ; le lendemain, nous mangeons du pain noir. Mais nous rions quand même, et nous gardons bonne espérance.

Les jeunes femmes que j'ai vues sont mariées aux maquignons ?

La plus jolie est celle d'un étameur. Il l'a épousée l'an dernier, la bat chaque fois qu'il est ivre, et se grise tous les jours. Mais Larissa est bonne créature, elle l'aime tout de même !

Et, demanda Judic avec un certain tremblement dans la voix, vous vous mariez toujours entre vous ?

Toujours ! On consulte Kasan, on casse une cruche, et le chef de la tribu conclut l'union projetée.

La gitane dit ces mots tranquillement, et sans avoir conscience de l'impression qu'ils produisaient sur Judic.

Celui-ci demeura un moment silencieux, et ne sachant comment renouer l'entretien, il s'empressa d'avancer un siège près de la table pour la bohémienne, et s'assit à côté d'elle, sur le banc.

Mathurine servit un plantureux dîner. La soupe fumante embaumait ; dans de grands plats s'étalaient le chou blanc et le lard rose. Le cidre, couleur de topaze, écumait dans les pots. Une corbeille de fruits variés, cueillis par Gait, représentait le dessert. Dans cette grande salle, où régnait une sorte de demi-jour, pénétrant par une fenêtre dont la vigne entourait à demi les carreaux, et par la moitié supérieure de la porte ouverte, on sentait une fraîcheur douce et un bien-être complet. Le luxe campagnard s'y étalait large et souriant. La "touaille", couvrant la table, était de chanvre, mais elle sentait encore les fleurs des prés sur lesquelles on l'avait étendue pour la sécher.

La cuisine ne présentait pas de raffinements, mais elle était savoureuse. Les gars vigoureux et les servantes respiraient la santé et paraissaient heureux de leur sort. La bohémienne ressentit une grise tristesse, en comparant la vie des Fils de Dom Aymon à sa propre destinée. Le sourire s'effaça de ses lèvres, et un voile de mélancolie couvrit son front. Sans doute, elle était libre comme l'oiseau, changeait de contrée suivant son caprice. Ses chansons suffisaient à payer ses dépenses, mais si un jour elle tombait malade, elle savait qu'on l'abandonnait sur la route comme un chien perdu. Quitter la troupe, ne l'avançait à rien et la laisserait plus isolée.

Ces pensées traversèrent l'esprit de Zinga, sans s'y graver ; elle fut tirée de sa préoccupation, par la voix de Gait. L'enfant, debout à la droite de Judic, récitait le benedicite, et les laboureurs, l'air recueilli, s'associaient à cette prière.

Judic s'empressa de servir la bohémienne ; elle mangea de bon appétit, causant et riant avec le maître fermier. Les valets l'examinaient avec une curiosité peu sympathique.

Mathurine, la vieille laitière et [illegible] la jugeaient effrontée, paresseuse et gourmande. Gait l'observait avec une persévérance inquiète.

Le repas s'achevait, quand le vieux Kasan rentra.

L'osier coupé par fagots, et laissé au frais sous les arbres, attendait les vanniers.

Zinga se leva, dit adieu à Judic, et sortit sans regarder l'enfant ni les servantes.

Piétron quitta la salle, et sentant bien qu'il ne ferait rien qui vaille de la journée, il alla chez Benoît Pavail.

Le bonhomme paraissait soucieux.

Je suis inquiet, dit Pavail, hier Guénec se portait comme le grand chêne que tu vois là-bas, et ce matin il a comme une grosse fièvre. Je lui ai conseillé d'envoyer chercher Bertta, la rebouteuse ; il a refusé. Michel le soigne du mieux qu'il peut. Mais dans une maison où manque une femme, il est deux fois triste de garder le lit.

[illegible] Judic se fût ému de la maladie subite de Guénec, mais tant de songeries se confondaient en ce moment dans sa tête, qu'il devenait égoïste ; une seule parole de Benoît se rapportait à sa situation d'esprit, il la saisit au vol.

C'est tout de même vrai, voisin, ce que vous dites, Dieu sait si j'aimais Madeleine, et cependant combien de fois ai-je pensé que je ne me résignerais point à garder toujours le veuvage. A qui apprendre que l'on est heureux, que l'on souffre, avec qui parler de ses intérêts ? Et puis, n'avoir jamais à regarder dans la salle une femme avenante, qui passe et vous sourit, c'est une rude épreuve, père Pavail, une trop rude épreuve !

Benoît regarda le fermier compris à sa pâleur et à son agitation, qu'il pensait ce qu'il venait de dire. Il en fut affligé d'abord, parce qu'il gardait de Madeleine un souvenir attendri, ensuite parce qu'il [illegible] dir Gait, il comprenait combien l'enfant pâtirait, si Judic contractait un second mariage.

Heureusement, tu as une fille pour te consoler, dit Pavail ; dans deux ans tu pourras causer avec elle de tes affaires ; tu la marieras jeune, les petits enfants viendront, la famille sera complète.

Vous me blâmeriez donc, si je songeais à de secondes noces ?

Je te blâmerais, je t'engagerais de ne pas choisir avant ton enfant et puis, à vrai dire, je ne sais personne qui te convienne à la Grée.

Serais-je forcé de choisir ma future dans ce village ? Si je me remarie, celle que j'épouserai sera la plus belle femme que j'aie vue.

Judic, la beauté ressemble à une fleur, on la regarde, et on la respire. Aux paysans, il faut des compagnes et des aides. Si tu amènes chez toi une nouvelle mariée, choisis une femme qui puisse devenir une mère pour Gait.

Judic Fiorex ne répondit pas, et quitta Benoît en lui serrant machinalement la main.

Certes, les paroles de Pavail étaient sages, et cependant le blâme implicite qu'elles renfermaient, rendaient Judic mécontent des autres et de lui-même.

(*A Continuer*)

Au Nord-Ouest.

LE CORRESPONDANT DU *MAIL*.

RÉCLAMATIONS DES SAUVAGES

Toronto, 22.—Le *Mail* publie une nouvelle lettre que lui adresse son correspondant de Fort MacLeod. Ce correspondant assure qu'il n'y a pas de révolte à appréhender bien que la présence de plusieurs sauvages vagabonds et bien armés soit une menace continuelle contre la tranquillité du pays. La possibilité d'un soulèvement est si éloignée que les gens n'y donnent pas une minute d'attention.

Parmi les personnes que le correspondant en question a consultées, on compte John MacDougall, le gendre de "Corbeau-Rouge," chef des sauvages du sang. Macdougall se plaint qu'on ne lui a pas donné suivant qu'on le lui avait promis "une grosse maison comme celle des blancs" non plus que des clous pour en construire d'autres. Il se plaint aussi qu'on ne donne pas de "bacon" aux sauvages les jours de fête, en sus de leurs rations ordinaires. Il recommande aussi au gouvernement de leur donner de préférence comme instructeur ou agent, un homme qui connaisse le tempérament des sauvages et qui puisse faire suivre ses instructions. Il prétend que "Pied de Corbeau," chef des Pieds Noirs, s'appliquait l'an passé à provoquer un soulèvement, dans le temps même qu'il protestait la plus grande loyauté envers le gouvernement canadien.

INCENDIE

HÉROISME D'UN CONSTABLE.

Montréal, 22 janv.—L'incendie a éclaté, de bonne heure ce matin, dans les magasins occupés par MM. L. H. Monney & Cie, tailleurs, et W. Harvey & Cie, marchands de nouveautés. Les premiers ont perdu $500 les seconds $2,000. La bâtisse qui appartient à M. Davis, a subi des dommages au montant de $500. Le tout est couvert par les assurances.

M. D. Roy occupait les étages supérieurs de la bâtisse. Entendant deux femmes et plusieurs enfants crier, le constable Soullière leur cria d'avoir courage et qu'il allait les sauver. Il allait entrer dans la maison, quand un jeune enfant de neuf ans se précipita d'une hauteur de quarante pieds, et tomba sur un banc de neige.

Il n'était presque pas brûlé. Son exemple fut suivi par une petite fille qui n'échappa pas aussi heureusement, et se fit des blessures sérieuses. Les deux femmes et leurs enfants allaient prendre le même chemin, mais le constable leur cria une seconde fois: "Courage!" puis il pénétra dans la maison à travers une fumée épaisse qui le suffoquait, et, prenant dans ses bras un des enfants, il dit à la mère de le suivre. En sortant par une lucarne sur le toit, et marchant le long de la gouttière, ils pénétrèrent dans la maison voisine. Le constable retourna ensuite à la maison, et sauva de la même manière l'autre femme et son enfant.

LE GULF STREAM

Ottawa, 22.—Le député ministre de la Marine est à préparer une circulaire qui doit être distribuée sur la côte de l'Atlantique, et contenant un plan arrangé entre le prince de Monaco et l'Amirauté française, et au moyen duquel on espère déterminer la direction et la force du Gulf-Stream. On se propose de construire un certain nombre de radeaux en fer qui seront lancés dans le Gulf-Stream, et comme il est probable qu'ils seront poussés au rivage par le courant et le vent les agents du département de la Marine ont reçu ordre de faire rapport sur chaque radeau qui viendra à la côte. On croit que l'exécution de ce plan répandra beaucoup de lumière sur ce sujet qui a été jusqu'ici longtemps discuté.

FAILLITES

New York, 22.—Il y a eu la semaine dernière 302 faillites aux Etats-Unis et 28 au Canada; total 330; la semaine dernière il y en a eu 337 et la semaine précédente 338.

LES ILES SAMOA

Berlin, 23.—Le correspondant du *Times* dit que proposition a été faite pour partager le groupe des îles Samoa entre les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre.

PÊCHE DE LA MORUE.

La pêche de la morue a été excellente à Terreneuve et les marins français ont fait une excellente saison.

UN MEURTRIER

Woonsocket, R. I., 22.—La victime du meurtre de dimanche matin se nomme Létourneau dit Dézilga et non Delude. Le meurtrier se nomme Lanciot dit Lacoste. C'est un homme d'un mauvais caractère, ivrogne et querelleur. Un individu répondant à son signalement a été arrêté à New-Haven, Conn. Le chef de police de Woonsocket est parti immédiatement pour l'identifier.

Lanciot avait menacé, dit-on, de tuer le gardien de la paix Beaudreau, s'il le rencontrait. Il avait soif de sang, et c'est l'infortuné Létourneau qui fut sa victime.

LE TRAGÉDIEN G. C. MILN DANS MACBETH.

(D'après le *Denver News*, Colorado)

M. *Miln*, pour sa seconde représentation, a joué devant une salle comble. L'œuvre à interpréter était Macbeth, l'une des plus difficiles créations de Shakespeare. Le rôle de Macbeth requiert une intelligence et une puissance dramatique de premier ordre, et le tragédien a été à la hauteur de l'œuvre du poète. *Miln* agit avec intelligence et réflexion; il ne s'oublie jamais en scène. Chaque détail est soigné dans la mise en scène et prouve le souci de l'artiste et le respect qu'il a pour l'œuvre qu'il interprète. Dans la scène du Banquet, il a été d'une puissance dramatique incroyable. La terreur et les remords se peignent sur sa figure lorsqu'il recule effrayé devant le spectre de Banquo. Telle est sa puissance d'expression que le spectateur lui-même se sent secoué par ces terribles émotions et frissonne malgré lui. *Miln* est physiquement taillé pour assumer les rôles les plus fatigants et les plus difficiles et cette interprétation de "Macbeth" le prouve surabondamment.

De la première à la dernière scène, cette représentation de Macbeth a été admirable.

C'EST RAIDE

Les marchands tailleurs de Toronto, à l'instar de leurs collègues de Paris, ont commencé à publier régulièrement la liste de leurs "mauvaises payes," et ils ont fait savoir que bientôt cette liste allait être lue au théâtre.

TRAITÉS DE RÉCIPROCITÉ

Washington, 22.—Le Bureau National du Commerce a adopté une résolution favorable à la conclusion de traités de réciprocité avec le Canada, le Mexique et St-Domingue, pourvu que les clauses de ces traités établissent une réciprocité réelle.

LA QUESTION IRLANDAISE.

Londres, 23.—Les commentaires des journaux étrangers sur le discours de la Reine portent sur la grande difficulté, pour le gouvernement, de régler la question irlandaise.

Le *Telegraph* dit que les membres irlandais de la Chambre des Communes voient d'un mauvais œil les nouveaux règlements de la chambre que l'on doit proposer.

INCENDIE.

Chicago, 23.—Dans un incendie qui a eu lieu hier soir, Buck et Willcox ont perdu $20,000, G. S. Taylor & Co $20,000, le propriétaire de la bâtisse qu'ils occupaient $10,000, Wagner & Son $10,000, Peg & Ostenlag $12,400, leur propriétaire $15,000.

BIGAME

New York, 23 janv.—Maud Miller a épousé, le 11 janvier, Mlle Carnegie, agent d'un théâtre, [illegible] lieur Mackaye, qu'elle avait épousé il y a un an.

LEGS

Boston. Le testament de J. D. Farnsworth donne au collège Wellesley $100,000 pour l'Ecole des Beaux-Arts.

PARRICIDE

Bonnerville, 23—Daniger Jackson, cultivateur de Pills Grove, a battu à coups de fouet son fils âgé de 14 ans, pour désobéissance. Hier matin le jeune garçon se rendit, armé d'un fusil, à la chambre de son père et lui tira un coup dans le flanc. Le père voulut prendre son revolver sous son oreiller, mais l'enfant lui tira un second coup qui lui fit sauter la cervelle. La mère a été légèrement blessée.

On parle d'établir prochainement une raffinerie de sucre à Toronto.

On rapporte que trois chinois sont morts de faim à la Colombie Anglaise.

VINS! VINS

ROUGES ET BLANCS

Pour la Messe et pour la Table

Pour des vins purs adressez vous au producteur

Hippolyte Girardot

SANDWICH, Ont.

Propriétaire de grands vignobles.

TICKETS! TICKETS!

Voulez-vous aller à OTTAWA, MONTREAL et QUÉBEC; en CALIFORNIE, à la LOUISIANE ou FLORIDE; au MANITOBA?

Désirez-vous faire un voyage en ANGLETERRE ou FRANCE?

Adressez-vous à

WALTER C. LEARY.

Agent général à Windsor, rue Sandwich, qui vous vendra les tickets pour tous les pays du monde.

EUGÈNE D'AVIGNON

Chimiste-Droguiste

coin des rues Sandwich et Ouellet

WINDSOR

Préparations Médicinales

Remèdes Patentés

Articles de Toilette

Et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

Ordonnances des médecins exécutées avec soin à toute heure.

Ferronnerie ! Poêles

— ET —

Quincailleries de toutes sortes

FERBLANTERIE, CLOUS, VITRES, [illegible], PEINTURES, [illegible]

A BON MARCHÉ

MORTON ET CHRISTIE

Rue Sandwich, Windsor, Ont.

M. A. Casgrain est le commis canadien

Colonie Francaise

CANADIENNE

DU COMTÉ D'ESSEX — — CANADA

Située au S.-O. de la Province d'Ontario, Comté d'Essex, dont la capitale est Windsor jouit d'un climat délicieux.

Le raisin, les pêches, les poires y poussent en abondance.

Il renferme la seule colonie agricole française canadienne d'Ontario et des Etats-Unis.

40,000 personnes parlant français; 19 paroisses françaises, 20 prêtres français, 20 écoles françaises, 1 député français, 1 journal *Le Courrier de l'Ouest*, organe de la population française, terres fertiles et à bon marché. On laboure en mars et récolte en juillet.

Les vins du comté d'Essex ont une renommée universelle.

On se rend de Québec à Windsor par le chemin de fer du Grand-Tronc.

De New-York, par les chemins de fer New-York Central et New-York et Lake Erie.

Du Havre à Windsor par New-York, par la Cie Transatlantique, le voyage coûte seulement 190 francs.

Renseignements gratuits en s'adressant à

A. BODARD,

Rédacteur du *Courrier de l'Ouest*.

A. H. JOSEPH

PHARMACIEN-CHIMISTE

MÉDECINES PATENTÉES,

ARTICLES DE TOILETTE,

SAVONS, BROSSES, PARFUMERIES,

OBJETS DE FANTAISIE, ETC., ETC.

Prescriptions préparées avec soin et promptitude, à toute heure du jour, et

aussi la nuit

Pour accommodement du public. Commis Canadien français.

L'EXPOSITION COLONIALE ET DES INDES

qui s'ouvrira à Londres, Angleterre, le 1er de Mai 1886, aura pour but de faire voir sur une grande échelle, les progrès [illegible] dans les relations mutuelles de toutes les parties de l'Empire britannique.

Afin de donner plus de relief à cet événement, une Commission Royale a été instituée pour cette exposition, la première depuis 1862; et Son Altesse Royale le Prince de Galles en a été nommé Président par Sa Majesté.

L'espace considérable de 54,000 pieds carrés a été alloué à la Puissance du Canada, par ordre du Président Son Altesse Royale.

Cette Exposition n'est que pour les colonies et les Indes; ni le Royaume-Uni, ni les nations étrangères ne pourront y concourir; l'objet étant d'exhiber au monde entier ce que les colonies peuvent faire.

C'est la plus belle occasion offerte au Canada de montrer la place distinguée qu'il occupe, grâce aux progrès qu'il a faits dans l'agriculture, l'horticulture, les industries et les beaux-arts, les industries manufacturières, les améliorations les plus récentes apportées aux machines et instruments de fabriques, dans les travaux publics au moyen de modèles et dessins, aussi par un étalage splendide des immenses richesses qu'il possède dans ses pêcheries, ses forêts et ses mines, et aussi en fait de marine.

Les Canadiens de toutes dénominations et de toutes classes sont invités à venir et faire d'ardeur pour mettre le Canada sous son véritable jour comme première colonie de l'Empire britannique, et de déterminer sa véritable position aux yeux du monde.

Il est de l'intérêt de chaque cultivateur producteur et fabricant de contribuer à cette exposition vu qu'il a déjà été démontré qu'un développement de commerce suit toujours de semblables efforts.

Par ordre,

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'Agriculture.

OTTAWA, 1er Septembre 1885.

Seule ligne Directe

POUR LA FRANCE

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

NEW-YORK et le **HAVRE**

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partent de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, à New-York tous les mercredis. Du Hâvre en France tous les Samedis.

La bretagne, Capt. Pertes d'Hauterive.
Normandie Capt. Frangeul.
St-Laurent Capt. de Jousselin.
Amérique Capt. Santelli.

Prix du passage pour le Hâvre ou New-York.

Première cabine (vin compris).	$100 et $80
Seconde cabine	$60
Entrepont	$25

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques [illegible] de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche [illegible] d'argent, d'ennuis et de temps.

Chèques payables à vue pour toute somme au gré de la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
6, Bowling Green, foot of Broadway

AGENCE GÉNÉRALE DE TICKETS

WALTER C. LEARY, Agent,
Windsor, Ontario, Canada.

Pharmacie Britannique et Américaine

W.-D. HORTIN

PHARMACIEN

PRATICIEN CHIMISTE.

Drogues pures et garanties.

10, Rue Goyau.
Windsor.

Prescriptions préparées avec soin à toute heure du jour et de la nuit.

POSTE DE WINDSOR

Départ	Malles	Arrivée
	LOCALES:—	
[illegible]	Amherstburg, Gordon, la rivière Canard	[illegible]
[illegible]	Sandwich, Walkerville,	[illegible]
[illegible]	Essex Centre, Wheatly, Oxford,	[illegible]
[illegible]	Maidstone, Loureal, [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Cottam, Olinda, Pelee Island, Goldsmith, North Ridge, Leamington, [illegible]	[illegible]
[illegible]	Petite, Tecumseh	[illegible]
[illegible]	McGregor, Windfall, Woodslee	[illegible]
[illegible]	[illegible], Harrow, Kerwick, Oxley,	[illegible]
[illegible]	Belle River, Stoney Point, Ruscom River	[illegible]
	MALLES A L'EST:—	
[illegible]	G. T. R. London & Clifton, Train de la malle Windsor à London,	[illegible]
[illegible]	Chatham,	[illegible]
[illegible]	Guelph, Stratford,	[illegible]
[illegible]	Hamilton,	[illegible]
[illegible]	Ottawa, Montréal, Kingston, Québec, Provinces maritimes et tous les endroits en Canada à l'Est de Toronto,	[illegible]
[illegible]	Embranchement Sarnia, London & Sarnia	[illegible]
[illegible]	St Thomas	[illegible]
[illegible]	B. & L. H., Goderich, London, etc.	[illegible]
[illegible]	W. G. & B. Railway	[illegible]
[illegible]	Canada Southern Ry, Train de la Malle,	[illegible]
[illegible]	Canada Southern Ry, Train de St-Thomas,	[illegible]
[illegible]	Credit Valley Ry.	[illegible]
	PLACES EN CANADA PAR LES ETATS-UNIS:—	
[illegible]	Prov. du Manitoba via St-Paul, Minn.	[illegible]
[illegible]	Prov. Manitoba et territoires du Nord	[illegible]
[illegible]	Winnipeg et District,	[illegible]
[illegible]	Emerson,	[illegible]
[illegible]	Brandon,	[illegible]
[illegible]	Portage Laprairie	[illegible]
[illegible]	C. P. Ry, à l'ouest de Winnipeg chaque semaine	[illegible]
[illegible]	St Vincent et Winnipeg, chaque semaine,	[illegible]
[illegible]	Colombie britannique, via N. P. R.	[illegible]
[illegible]	Sarnia et Toronto Railway,	[illegible]
[illegible]	Lake Superior mines,	[illegible]
[illegible]	Sault Ste-Marie, Garden River, Algoma Mills, Blind River,	[illegible]
	MALLES POUR LES ETATS-UNIS:—	
[illegible]	A l'est de Buffalo,	[illegible]
[illegible]	Etats de l'ouest, via Michigan Central Ry	[illegible]
[illegible]	Chicago et Milwaukee,	[illegible]
[illegible]	St-Louis et South-West,	[illegible]
[illegible]	Detroit, Lansing et Northern, et Detroit Grand Haven and Milwaukee Railway,	[illegible]
[illegible]	Detroit, Bay City Railway,	[illegible]
[illegible]	F. and P. M. Railway,	[illegible]
[illegible]	G. T. R. Detroit & Port Huron,	[illegible]
[illegible]	Pontiac, Detroit & Toledo,	[illegible]
[illegible]	Detroit & Pioneer,	[illegible]
[illegible]	Detroit, Michigan,	[illegible]
[illegible]	San Francisco,	[illegible]
	MALLES POUR L'ETRANGER:—	
[illegible]	Grande Bretagne et Irlande et tous les pays étrangers par l'Angleterre.	[illegible]
[illegible]	Par la ligne Cunard, via New-York, le lundi	[illegible]
[illegible]	Par la ligne Canadienne, par Halifax, mardi	[illegible]
[illegible]	Par la ligne Inman ou White Star, par New-York le jeudi.	[illegible]
[illegible]	Par la Chine, le Japon, les Indes Orientales par San Francisco, tous les jours.	[illegible]
[illegible]	La nouvelle Zélande, l'Australie, les îles Des Sandwich, par San Francisco les jours.	[illegible]

SMITH & DUCK

EPICIERS.

Marchands de Liqueurs

RUE SANDWICH, WINDSOR --ONT.

IMPORTATEURS DE

Brandy, gin, Bière Anglaise, Porter de Dublin, Vins de Port, Sherry.

GRAND ASSORTIMENT D'EPICERIES.

PHARMACIE CENTRALE

19, Rue Sandwich, Windsor

BRITISH AMERICAN HOTEL

WINDSOR ONT.,

SUR LES RIVES DE LA RIVIERE DETROIT,

AIR VIF ET PUR, SITUATION SPLENDIDE.

Hôtel de première classe. Service sans rival. Cuisine sans pareille.

SEULEMENT $2 PAR JOUR.

R. G PHILLIPS,
PROPRIETAI[RE]

V. MARENTETTE

Vente a Bon Marche

M. MARENTETTE vient de déballer un grand assortiment de marchandises de toutes sortes, pour le jour de Noël.—Albums, Objets de fantaisie, Jouets, Cartes pour Noël et le Jour de l'An, etc., etc.

Faites-vous montrer les marchandises.—N'oubliez pas l'adresse

No. 13, AVENUE OUELLET.

T. G. LOWE & Cie

JOAILLIERS, BIJOUTIERS, HORLOGERS ET OPTICIENS

No. 15, Rue Sandwich, Windsor

Seuls Agents pour les LUNETTES et LORGNONS de LAURENCE

Les Meilleures Lunettes du Canada

LISEZ LES TÉMOIGNAGES SUIVANTS EN CANADA

LE JUGE EN CHEF MACDONALD ECRIT:	Elles donnent la plus grande satisfaction.
LE SENATEUR ARCHIBALD	J'ai éprouvé une grande satisfaction par leur usage.
LE JUGE EN CHEF SIR W. YOUNG	Elles donnent une lumière plus claire et plus pure que que toutes celles dont je me suis servi jusqu'ici.
JOHN F. WOOD, M. P.	Pour l'aise et le confort elles surpassent toutes celles que j'ai déjà portées.
J. MACKENZIE, Kingston	Elles sont construites avec soin et ont un pouvoir bien défini, les verres ont [illegible] même portée visuelle.
LT. GOV. HAVILAND	Je n'ai jamais eu de fatigue dans les yeux depuis que je m'en sers.
REV. F. BOLDUC, Québec	Je trouve supérieures à toutes celles dont je me suis servi.
LE CURÉ DE QUÉBEC	Je suis plus que satisfait du choix des lunettes.
M. F. WALSH, secrét. Intérieur	Les verres sont admirablement bien, et donnent complète satisfaction.

Et une foule d'autres témoignages parmi lesquels ceux du Lt général Sir P. MacDonald et à Windsor ceux du Dr Casgrain, de B. D. Horison, Ecr., et du Dr P. A. Atkman.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY

Do you want a splendid, handsomely bound story book? You can have your choice out of the best that are published, if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL. Catalogues of standard and miscellaneous publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application. There is no boy or girl, young man or young woman, among you who cannot secure a handsome lot of books this winter with very little effort, if you will only make up your minds to it. The books are splendidly bound and are the productions of the best known authors, which is a sufficient guarantee that they will not only afford amusement but honest instruction. THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only One Dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and prize list sent free. Address THE MAIL, Toronto, Canada.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

DU CANADA.

La route de la Poste, les Passagers et des marchandises entre le Canada et la Grande Bretagne.

Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas St-Laurent, de la Baie des Chaleurs, du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Cap Breton, Terreneuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des chars Pullman de première classe élégants, et des chars fumoirs sont attachés à tous les trains directs.

Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le Continent en partant de Toronto par le train de l'après-midi du mercredi, pourront rejoindre le steamer de la malle Halifax le samedi matin.

Des élévateurs de première classe, des entrepôts et toutes les facilités pour l'expédition du grain et de toutes les marchandises, ont rapport à Halifax.

Le trafic direct est expédié par des convois rapides spéciaux, et l'expérience a prouvé que la route de l'Intercolonial est la plus rapide pour le fret d'Europe, à destination des divers points du Canada et des Etats de l'Ouest, ou en provenant.

On peut obtenir des billets et aussi tous les renseignements désirables sur la route, les taux des passages ou du fret en s'adressant à

ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les voyageurs et le fret de l'Ouest
93, Rue Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant général,

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.

NEWSPAPER ADVERTISING

A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wants to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. 149 editions have been issued. Sent, post-paid, to any address for 10 cents. Write to GEO. P. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, (10 Spruce St. Printing House Sq.), New York.

Pequegnot & Cie

SANDWICH,

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

QUINCAILLERIE,

VAISSELLE

ET VERRERIE

PEINTURES, HUILES, ETC., ETC.

LIVRES D'ECOLES.—Paroissiens et Livres de piété en Français et en Anglais. Une spécialité.

H.-R. CASGRAIN

Médecin-Chirurgien

Ex-interne de l'hôpital général de Toronto.

Bureau et domicile: 105, rue Chatham

WINDSOR.

Revue francaise

De l'étranger et des colonies

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Directeur - - - ED. MARBEAU

48, Cours la Reine — — — PARIS

Abonnement $6.00

Envoyez un mandat sur la poste.

N. B.—Nous recommandons spécialement cette revue à nos lecteurs et en particulier aux gens sérieux et instruits qui voudraient aider son directeur dans la belle œuvre qu'il a entreprise.

A VENDRE

OU A ECHANGER

Pour du Bois de chauffage

Un magnifique poêle à charbon, presque neuf.

S'adresser au Bureau du *Courrier de l'Ouest.*

Le Courrier de l'Ouest

ANCIENNEMENT

LE COURRIER D'ESSEX

75 Cents par année

POUR LA FRANCE 10 FRANCS

WINDSOR, ONT. - - CANADA

A. BODARD — — — Rédacteur-Gérant